

100 bornes au compteur !

Le SÉDI (Syndicat des énergies de l'Isère) peaufine son réseau public de bornes de recharge pour les véhicules électriques ! Il inaugurera aux côtés de la Ville de Voiron et du Pays Voironnais sa 100^e borne installée en Isère, mardi 12 décembre à 11h30, en face du 9 boulevard Jules-Ravat à Voiron.

Le SEDI, acteur essentiel de la mobilité durable en Isère

7 millions de bornes de recharge pour voitures électriques en 2030 : c'est l'objectif ambitieux fixé par la loi sur la croissance verte en août 2015. Face à la carence d'initiative privée en la matière, l'État a lancé un dispositif d'aide aux collectivités qui souhaiteraient se lancer dans l'aventure. En Isère, c'est le SÉDI, fort de son expérience en matière de transition énergétique, qui a décidé de prendre toute sa part dans la réalisation de l'objectif national. En partenariat avec l'ADEME et les collectivités iséroises, il déploie un réseau public de bornes de recharge qui maille le département à raison d'une borne tous les 10 kilomètres.

9 bornes pour le Pays Voironnais

3 bornes de recharge accélérée sont déjà installées et en fonction, à Charavines, Tullins et Voiron. 2 autres seront mises en service prochainement à Moirans et à Saint-Geoire-en-Valdaine. Les 4 dernières seront implantées à Coublevie, Rives, Voiron et Voreppe en 2018. La 2^e borne voironnaise sera une borne de recharge rapide et sera située sur le parking du Cèdre (proche du siège du Pays Voironnais).

La borne de Voiron a coûté environ 11 000 euros, branchements compris. Elle a été financée par le SÉDI et l'ADEME à hauteur de 70 %, les 30 % restants étant pris en charge à parts égales par la commune et le Pays Voironnais. Les coûts de fonctionnement de la borne sont assumés par le SEDI.

Facile et rapide d'accès, la borne est située sur le boulevard Jules-Ravat, à proximité immédiate du centre-ville et des commerces.

Adresse

En face du 9, boulevard Jules-Ravat
38500 Voiron
Coordonnées GPS : 45°10'27.5"N 5°13'07.7"E

Contact : Isabelle MIARD - 04 58 17 17 15

Les bornes du SEDI en pratique

Le SEDI déploie 2 types de bornes : des bornes de recharge dite accélérée, capables de délivrer jusqu'à 22 kW et de recharger une voiture électrique en environ 1 heure, et des bornes de recharge dite rapide, qui délivrent jusqu'à 43 kW et permettent de se recharger 2 fois plus vite.

Pour accéder au service, rien de plus simple ! Il suffit de commander gratuitement son badge de recharge sur www.sedi.fr pour bénéficier du tarif attractif de 3 euros (évolution des tarifs prévue en janvier 2018). Pour les utilisateurs occasionnels, il est également possible de se recharger par carte bleue sans contact ou grâce à son smartphone (QR Code).

Le badge de recharge du SEDI donne accès au réseau eborn, qui regroupe la Haute-Savoie, la Drôme, l'Ardèche et les Hautes-Alpes et qui comprendra en 2018 plus de 800 bornes de recharge. Retrouvez toutes les infos et les actualités du réseau eborn sur Facebook ! >> Réseau.eborn

INAUGURATION
de la
100ÈME BORNE DE RECHARGE
DU SÉDI

À Voiron
MARDI 12
DÉCEMBRE 2017
à 11h30

SÉDI
Ville de
VOIRON
Pays
VOIRONNAIS
Communauté du Pays Voironnais
eborn
ADEME
Département de l'Isère